

# MAINE-ET-LOIRE

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN OBLIGATION D'EMPLOI

### SITUATION AU 30/09/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE

**Obligation d'Emploi** : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : Les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité, et les titulaires de la carte d'invalidité.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les aides financières gérées par l'Agefiph ne sont plus versées automatiquement. Elle concentre dorénavant ses actions sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, PME...).

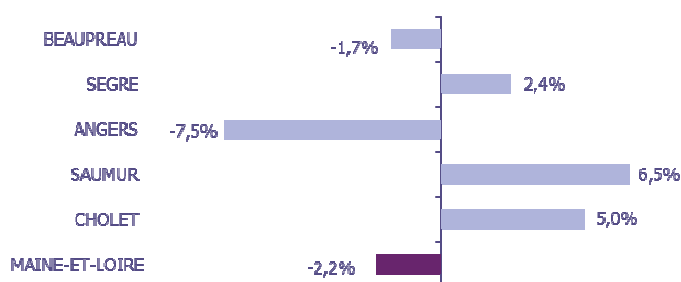
**ALERTE** : Pôle emploi n'a pas connaissance de tous les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi.

## LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

En septembre 2015, les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi représentent **10,2%** de la totalité des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) du Maine-et-Loire (Catégorie A), soit près de **4 070** personnes.

Cette proportion est inférieure au poids enregistré au niveau régional et identique au niveau national.

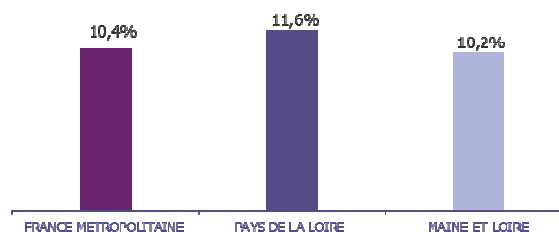
### GRAPHIQUE EVOLUTION ANNUELLE DES DEFM EN OBLIGATION D'EMPLOI – CATEGORIE A



En Pays de la Loire, **19,7%** de la DEFM en obligation d'emploi est rattachée au département du Maine-et-Loire. Sur le département, le bassin d'Angers représente à lui seul **51%** des demandeurs d'emploi devant le bassin de Saumur avec **19%**.

**DEFM Catégorie A** : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

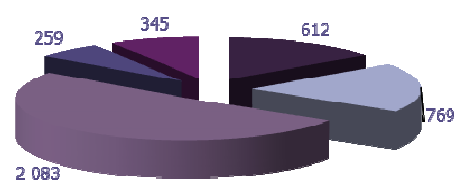
### GRAPHIQUE POIDS DES OBLIGATIONS D'EMPLOI SUR LA DEFM TOTALE



Le nombre total de DEFM (catégorie A) a progressé de **3,6%** sur le Maine-et-Loire entre septembre 2014 et 2015. Pour les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi, la situation est plus favorable puisque leur nombre a diminué de **2,2%**.

Sur le département, les résultats sont très hétérogènes par bassin d'emploi. En effet, Angers affiche une baisse de **7,5%** des DEFM en obligation d'emploi tandis que Saumur enregistre une hausse de **6,5%**.

### GRAPHIQUE VOLUME DES DEFM EN OBLIGATION D'EMPLOI – CATEGORIE A



■ CHOLET ■ SAUMUR ■ ANGERS ■ SEGRE ■ BEAUPREAU

## LA TYPOLOGIE

A fin septembre 2015, les **4 070** DEFM (catégorie A) en obligation d'emploi de la région ont les caractéristiques suivantes :

- **53%** sont des hommes.
- **46%** ont 50 ans ou plus, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que **4%** de la population en question.
- **21%** ont un niveau de formation supérieur au CAP ou BEP. **22%** sont soit sans diplôme, soit détenteurs du brevet des collèges.
- **48%** sont des ouvriers ou employés qualifiés. **5%** ont une qualification de niveau technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- **740** personnes touchent le RSA, soit **18%** des DEFM en obligation d'emploi.
- Plus de 4 personnes sur 10 ne sont pas indemnisées. **22%** de l'ensemble des DEFM en obligation d'emploi touchent une allocation du régime d'assurance chômage et **29%** une allocation du régime de solidarité.
- **60%** sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 12 mois et **40%** depuis au moins 24 mois.
- Seulement **3%** des travailleurs handicapés relèvent du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aide par le Travail : ESAT).

**52%** des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A) inscrits à fin septembre 2015 sont concentrés sur les 20 premiers emplois/métiers recherchés (contre **39%** pour l'ensemble des DEFM catégorie A).

Dans la majorité des cas, il s'agit de métiers requérant peu de qualifications. **28%** concernent le domaine des services à la personne et à la collectivité tel que le nettoyage de locaux ou les services domestiques.

Le domaine du transport et logistique représente **15%** des 20 premiers métiers recherchés (magasinage et préparation de commandes ...).

Enfin, **17%** se rapportent au support à l'entreprise (opérations administratives, accueil et renseignements...).

TABLEAU  
DEFM CATEGORIE A PAR TYPE  
D'OBLIGATION D'EMPLOI

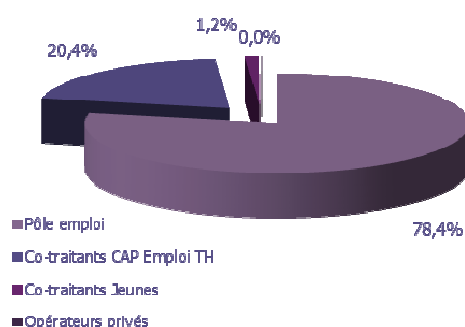
Obligation d'Emploi	DEFM cat. A	Poids
Alloc. adulte handicapé	NC	-
Alloc. adulte handicapé (CNASEA)	303	7,4%
Autre	NC	-
Carte d'invalidité	24	0,6%
En instance CDA	169	4,2%
Orphelin de guerre	34	0,8%
Pension d'invalidité s.s. ou autre	252	6,2%
Pensionné de guerre	NC	-
RQTH CRP	23	0,6%
RQTH ESAT	118	2,9%
RQTH Marché du travail	2 902	71,3%
Rente AT/MP	51	1,3%
TH catégorie A	44	1,1%
TH catégorie B	77	1,9%
TH catégorie C	22	0,5%
Veuve de guerre/conjoint	NC	-

TABLEAU  
LES 20 METIERS LES PLUS RECHERCHES PAR LES DEFM EN  
CATEGORIE A EN OBLIGATION D'EMPLOI

Emploi/métier recherché détaillé (ROME)	DEFM cat. A	Poids
K2204 Nettoyage de locaux	251	6,2%
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	177	4,4%
K1304 Services domestiques	158	3,9%
N1103 Magasinage et préparation de commandes	142	3,5%
A1203 Entretien des espaces verts	140	3,4%
M1601 Accueil et renseignements	133	3,3%
M1602 Opérations administratives	132	3,2%
K1303 Assistance auprès d'enfants	129	3,2%
M1607 Secrétariat	100	2,5%
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	95	2,3%
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	95	2,3%
N1105 Manutention manuelle de charges	88	2,2%
G1605 Plonge en restauration	82	2,0%
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	75	1,8%
D1505 Personnel de caisse	65	1,6%
A1414 Horticulture et maraîchage	63	1,5%
K1302 Assistance auprès d'adultes	51	1,3%
A1402 Aide agricole de production légumière ou végétale	50	1,2%
D1507 Mise en rayon libre-service	50	1,2%
G1603 Personnel polyvalent en restauration	49	1,2%

## LE SUIVI D'ACTIVITE

TABLEAU  
DEFM EN CATEGORIES A, B EN OBLIGATION  
D'EMPLOI – CO-TRAITANCE



- En septembre 2015, **43%** des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A et B) étaient en accompagnement guidé et **35%** en accompagnement renforcé.

- **78%** étaient suivis par une structure Pôle emploi (soit plus de **3 400** personnes) tandis que **20%** étaient suivis en co-traitance par Cap Emploi (pour un accompagnement de longue durée), soit **1 045** personnes.

- **398** Mises en Relation ont été faites pour ce public.

- De janvier à septembre 2015, Pôle emploi a mené plus de **12 374** entretiens professionnels, soit **13,9%** de moins que sur les mêmes mois de l'année précédente.